

Commune, le

Aux parents d'enfants de 0 à 12 ans

Madame, Monsieur,

Désireuse d'offrir à nos enfants un encadrement de qualité et de permettre aux parents qui le souhaitent d'exercer une activité professionnelle en toute quiétude, notre Commune a pris à cœur le fait d'appartenir à un réseau d'accueil de jour des enfants.

Le **Réseau d'Accueil des enfants de Grandson et Environs**, le RADEGE, est constitué pour le moment de onze communes et de quatre employeurs, qui participent financièrement à rendre la prise en charge des enfants de 0 à 12 ans accessible à toutes les familles.

Le Conseil communal de XXX a décidé le XXX 2008 d'adhérer à ce réseau calqué sur le périmètre scolaire. Ainsi donc, et même avec l'introduction de l'école obligatoire dès 4 ans, les enfants pourront être accueillis depuis leur naissance et durant toute leur scolarité primaire dans un seul et même réseau.

Dès la rentrée d'août 2009, les enfants de notre commune peuvent avoir accès à toute l'offre d'accueil du RADEGE, soit

Crèche Le Papayou	Grandson	Bébés dès 8 semaines
Garderie Le P'tit passage	Grandson	Petits jusqu'à l'école enfantine
L'Aprèscool	Grandson	Ecoliers
Unité d'Accueil Pour Ecoliers	Montagny	Ecoliers
Unité d'Accueil Pour Ecoliers	Fontaines	Ecoliers

Vous avez aussi la possibilité de placer votre enfant chez une Accueillante en Milieu familial (Maman de jour).

Quelques soient vos besoins de garde pour vos enfants, vous pouvez prendre contact avec **Mme Brigitte Bourgeois, directrice des structures, Rue des Remparts 6 à Grandson, tél. 024 445 55 70**. Elle vous recevra, répondra à vos questions et vous aidera à trouver l'option la plus adéquate pour votre famille.

De notre côté, nous nous efforcerons d'élargir notre offre de manière à ce qu'elle couvre au mieux vos besoins.

En vous souhaitant bonne réception de la présente, nous vous adressons, Madame, Monsieur, nos salutations les meilleures.